

POSTULAT

Auteur Guido Walker, CVPO, Andreas Zenklusen, CVPO, Alex Schwestermann, CSPO, et Urban Furrer, CSPO
Objet A19: allongement de la voie de présélection pour le ferroutage du Simplon
Date 16.12.2014
Numéro 5.0126

Le ferroutage du Simplon relie Brigue à Iselle et est fortement fréquenté, notamment en hiver. La voie de présélection existante sur la route cantonale principale A19, tronçon Brigue – Bitsch, est d'une longueur minimale et se situe côté sud lorsque l'on vient de l'ouest. Par ailleurs, l'A19 ne comporte aucune voie de présélection spécifique pour le trafic venant de l'est en direction de la rampe de chargement. Cela dit, la majeure partie du trafic vient de l'ouest et emprunte la présélection en vue du ferroutage. Cette voie de présélection s'avère trop courte et est une source de danger depuis des années, en raison des véhicules qui sont en file d'attente ou à l'arrêt sur la voie d'accès existante comme sur l'A19. Les personnes qui descendent des véhicules et se retrouvent sur la route principale, n'ont pas conscience du danger qu'elles courent, la vitesse maximale étant fixée à 80 km/h à cet endroit. Les véhicules à l'arrêt sur une route principale entravent la fluidité du trafic et représentent un danger d'accident latent.

Conclusion

Nous invitons le Conseil d'Etat à examiner la voie d'accès au ferroutage de Brigue sur la route principale A19 et à l'allonger de 100 à 150 mètres en direction de l'ouest jusqu'aux pylônes à haute tension, afin d'améliorer la sécurité pour l'ensemble des usagers de la route.